



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

paiement des pensions

Question écrite n° 63154

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les modalités de versement des pensions agricoles. En effet, en dépit de l'effort consenti par le Gouvernement en matière de retraites agricoles, la question de la mensualisation reste encore en suspend. Certes, ce type de réforme présente un coût financier. Cependant, le passage à la mensualisation apparaît nécessaire dans un souci de modernité. Il souhaiterait donc connaître sa position sur cette question, les mesures éventuelles qu'il envisage de prendre, sous quelle forme et dans quels délais.

Texte de la réponse

La demande portant sur la mensualisation des paiements des pensions de retraite agricoles apparaît légitime, le régime agricole étant l'un des derniers à conserver un rythme trimestriel de paiement des pensions. Il s'agit néanmoins d'une mesure entraînant un coût considérable, de l'ordre de 9 milliards de francs. Il convient en effet d'étudier au préalable, de façon approfondie, ses conditions de mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63154

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3752

Réponse publiée le : 3 septembre 2001, page 5025